



LETTRE OUVERTE A Mme SEGOLENE ROYALE PRESIDENTE DE LA REGION POITOU/CHARENTES

Madame la Présidente,

Suite à votre annonce prématurée de votre volonté de mise en place d'une formation gratuite au code de la route dès le 19 janvier, les professionnels de l'enseignement de la conduite vous ont fait part de leurs inquiétudes, de leur colère et de leur hostilité à une telle mesure.

Lors de la réunion du 19 octobre 2012, vous avez cherché à apaiser les tensions et à rassurer l'ensemble des professionnels. L'UNIC vous a fait part des conditions que nous voulions voir appliquées pour pouvoir avancer, ensemble, sur un projet commun et différent.

Par notre courrier en date du 22 octobre 2012, resté sans réponse, nous vous faisons la proposition d'une rencontre afin de lever les obstacles à une collaboration durable et efficace.

L'absence de réponse nous amène à rédiger cette lettre ouverte afin que tout soit parfaitement clair entre nous.

Nous profitons de ce courrier pour vous inviter à venir rencontrer les professionnels lors de notre congrès annuel qui se tiendra à Colmar les 22, 23 et 24 novembre 2012. Vous y serez la bienvenue et vous pourrez dialoguer avec des professionnels venus de toute la France et qui s'intéressent de près à votre action.

Mais il s'agit ici, avant tout, de mettre en place les conditions préalables à tout travail en commun.

L'UNIC, toujours d'accord pour travailler avec vous, entend avoir des garanties, des engagements clairs et irréversibles avant tout travail sur votre projet « Zéro tué sur les routes en POITOU-CHARENTE ».

Ces conditions les voici :

1 - Nous attendons que le Conseil Régional renonce à tout appel d'offre ou appel à projet et que toutes les écoles de conduite de la région soient intégrées dans le dispositif « Sécurité routière » qui sera mis en place.

2 - Un tel projet ne peut se mettre en place en deux réunions. Je rappelle que vous étiez d'accord pour que les travaux se fassent à partir d'une feuille blanche ce qui implique que tout est ouvert. Nous attendons donc que le Conseil Régional reporte in fine l'expérimentation du futur projet de sécurité routière.

UNIC

7, rue André Lebourblanc 78590 NOISY LE ROI
SIRET n° 452 276 454 00025
Tél : 01.30.56.64.64 – Fax : 01.34.62.94.63

www.unic-ae.org
www.auto-ecole-autrement.com



Le projet d'enseignement du code au lycée est un projet techniquement impossible à mettre en place et ceux qui vous ont amené sur ce terrain ne vous ont manifestement pas expliqué le fonctionnement de notre métier :

- *D'un point de vu déontologique, comment garantir que l'enseignant de la conduite qui viendra faire des cours ne fera pas la publicité de son entreprise ? Son véhicule sera-t-il vierge de toute publicité ?*
- *Comment feront les jeunes pendant les vacances scolaires ?*
- *Il sera pratiquement impossible d'avoir un suivi pédagogique d'élèves inclus dans des groupes constitués de candidats venant de différentes écoles de conduite, lesquelles obtiennent leurs places d'examens en fonction de leurs taux de réussite.*

Et sur un plan plus général :

- *Si vous sélectionnez les jeunes concernés sous conditions de ressources, le risque de stigmatisation des plus défavorisés est important.*

Cette liste n'est pas exhaustive.

Mais surtout cette solution proposée par l'ECF, manque de sérieux et professionnalisme et n'atteindra pas votre objectif final de « Zéro tué sur les routes en POITOU-CHARENTE ».

Notre profession et l'UNIC n'obéiront pas à un lobby, dont le but n'est autre que s'accaparer un marché aux dépens des petites écoles de conduite et ainsi d'aspirer des subventions publiques à son seul profit. Pour rappel ce groupement l'a déjà fait, dans votre région, lors de l'opération "réseau AAC", s'accaparant la totalité de la subvention en ne laissant absolument rien aux écoles de conduite indépendantes auxquelles ils ont été jusqu'à les faire payer pour entrer dans l'opération !

L'UNIC ne renoncera à aucune des conditions ci-dessus énumérées et nous attendons les garanties nécessaires avant le 16 novembre 2012.

L'UNIC réaffirme sa volonté et celle des véritables professionnels à travailler avec la Région à un vrai projet de sécurité routière. L'UNIC proposera un projet cohérent et de toute autre nature, pour réduire le nombre de tués sur la route.

Dans l'attente de vous lire.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

UNIC

7, rue André Lebourblanc 78590 NOISY LE ROI
SIRET n° 452 276 454 00025
Tél : 01.30.56.64.64 – Fax : 01.34.62.94.63

www.unic-ae.org
www.auto-ecole-autrement.com